



BASKET FAUTEUIL

Informations - Pré saison 2025-2026

L'unique objectif de ce document est d'offrir à vous, responsables de club, le maximum de renseignements pour bien débuter la saison et d'avoir entre vos mains un support sur lequel vous pouvez vous appuyer.

Contacts Bureau Exécutif

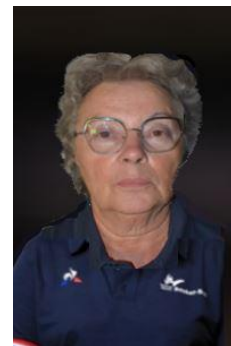


Responsable Développement

Maxime Julve

m.julve@handisport.org

06.61.32.43.07



**Administratif / Juridique et
Commission de discipline**

Nelly Blot

nellyblot21@gmail.com

06.73.43.04.39



Trésorier

Jérôme Hecquet

tresoreriebasketfauteuil@gmail.com

06.71.54.50.00



**Responsable sous-commission
Arbitrage**

Philippe Morin

phileoga73@orange.fr

06.13.37.06.27



Manager de la Performance

Stéphane Binot

s.binot@handisport.org

06.27.87.55.23

L'administratif

Caisse de Péréquation Arbitrage

- Le 1er versement devra être effectué au 1er octobre 2025 dernier délai.
- Pour plus d'informations, consultez :
[PEREQUATION ARBITRAGE - ECHEANCIER 2025.20261.pdf](#)
- [https://francebasketfauteuil.org/wp-content/uploads/2025/07/PEREQUATION_ARBITRAGE - ECHEANCIER 2025.20261.pdf](https://francebasketfauteuil.org/wp-content/uploads/2025/07/PEREQUATION_ARBITRAGE_-_ECHEANCIER_2025.20261.pdf)

Gestionnaire Plateforme FBI

- Merci d'adresser toutes vos demandes concernant la plateforme FBI à ce destinataire :
- Arianne Hecquet / cfbf.fbi@gmail.com
- Lien pour accéder à FBI pour les dérogations : [FFBB - FBI](#)
- Pour toutes vos demandes de dérogations : Avant d'en faire la demande via la plateforme FBI, pensez à contacter le club adverse par téléphone / mail afin de vous assurer de la disponibilité de celui-ci. Cela évitera de nombreux refus et un gain de temps précieux pour tous.

Feuilles de matchs

- **Commande de carnet :**
 - effectuer un virement de 25 € sur le compte bancaire de la commission basket,
 - faire parvenir à nellyblot21@gmail.com, copie de l'ordre de virement,
 - lui préciser une adresse à laquelle sera envoyé par voie postale, le carnet de feuilles de matchs
- **Envoi après rencontre (pour toutes les divisions) :**
 - Les envois des scans/photos RECTO/VERCO des feuilles de matchs seront assurés à partir de cette saison par les arbitres à l'adresse : feuillesdematchs2025@gmail.com
 - **Néanmoins**, vous devez continuer à envoyer l'original (de couleur bleue) **par voie postale à Nelly Blot** – 2 Rue du petit essart – 21910 SAULON LA CHAPELLE.
 - Votre envoi doit être affranchi au tarif « lettre verte », **posté le soir de la rencontre voire le lendemain dernier délai (cachet de La Poste faisant foi).**

Licences OTM

- **Tous les Officiels de Table de Marque devront posséder une licence FFH en cours de validité. La licence FFBB ne sera plus autorisée. Il sera possible le cas échéant de prendre un A.T.P. ponctuellement.**
- **Précisions :**
- Cette nouvelle disposition vient d'une décision de la FFH.
- Si toutefois vous avez des OTM qui ne vont officier que sur une ou deux rencontres dans la saison, nous vous invitons à leur saisir des licences ATP qui ont un moindre coût.
- Coût d'une licence ATP = 5€ (valable 2 jours).
- Coût d'une licence cadre = 32€ (valable toute la saison).

Cartes de Classification / Logiciel

- **Dématérialisation des cartes de classification**
- Poursuite en Elite Nationale et **nouveauté en Nationale 1**
- Suppression des cartes de classification remplacées par une liste officielle mise à jour en temps réel et consultable sur le site internet de la CFBF.
- **Logiciel officiel de contrôle des points**
 - **Obligation** de l'utiliser en Elite Nationale (En cas de non-utilisation : voir les pénalités financières appliquées : 100 €/non utilisation)
 - **Fortement recommandé** pour les autres divisions « disponible gratuitement » sur le site internet de la CFBF
- Cliquez sur ce lien : <https://francebasketfauteuil.org/lcul-des-points/>
- Utilisation d'un ordinateur (sous Windows uniquement) ou tablette comprenant une licence Excel (activation de macros obligatoire) ou Pack Office.
- Il a été demandé aux arbitres de noter sur la feuille de marque, si le logiciel est utilisé.

Nombre de points en jeu par division

Règles joueurs valides / étrangers

Division	Points max sur le terrain	Points max avec bonus	Règle joueurs valides	Règle joueurs étrangers
Elite	14,5	17,5	1 valide sur feuille 1 valide sur terrain	6 étrangers sur feuille 4 max sur le terrain
Nationale 1	14,5	17,5	1 valide sur feuille 1 valide sur terrain	6 étrangers sur feuille 4 max sur le terrain
Nationale 2	16	19	2 valides sur feuille 2 valides sur le terrain	5 étrangers sur feuille 4 max sur le terrain
Nationale 3	17	20	Pas de limite sur feuille 2 valides sur le terrain	5 étrangers sur feuille 4 max sur le terrain

Attention : Concernant les joueurs « FIDELITE » - FID

Pour la saison 2025/2026 :
Les joueurs possédant la mention "FID" conservent leur statut acquis en amont.
Par contre, il ne sera plus possible de déposer une demande en vue de l'obtenir.

Pour la saison 2026/2027 :
Le statut "FID" n'existera plus.

IMPORTANT : un joueur ne peut être titulaire que d'une licence par fédération Nationale

Règle du brûlage des joueurs :

Cliquer sur le lien : <https://francebasketfauteuil.org/brulages-saison-2025-2026/>

- **Obligation de 5 joueurs brûlés par équipe qui possède une équipe en division inférieure.**
- plus d'autorisation/dérogation spéciale pour les féminines.
- Les joueurs brûlés doivent prendre part au jeu lors des 3 premières rencontres.
- Un joueur ne sera pas débrûlé sur présentation d'un certificat médical.
- Toute absence d'un joueur brûlé sur une rencontre devra être signalée avant la rencontre lorsqu'il s'agit d'une absence pour sélection nationale ou maladie et sera considérée comme justifiée.
- Tout joueur brûlé qui manquera 2 rencontres (sans justificatif fourni avant la rencontre) sur une période de 5 journées consécutives sera débrûlé d'autorité par la commission et remplacé d'autorité par la commission par un joueur au choix de celle-ci.
- Tout joueur ayant été brûlé au cours de la saison ne pourra pas prendre part aux rencontres de l'équipe de division inférieure de son club
- Est considéré comme absent tout joueur qui n'entre pas en jeu sur une rencontre
- Tout joueur n'ayant pas participé (pris part au jeu) à la moitié des rencontres de la phase aller d'une équipe réserve ne pourra pas prendre part à :
 - À une rencontre de la phase retour de cette équipe réserve
 - Aux phases finales (Final 4 compris) de cette équipe réserve

Article 75- Joueur brûlé sélectionné en Equipe A Nationale

- Un joueur sélectionné en équipe A Nationale de son pays pour une compétition de référence (Jeux Paralympiques, Championnats du Monde, Championnats Continentaux « A » lors de la saison en cours ou lors de la saison précédente) deviendra automatiquement joueur brûlé pour la saison en cours (dans la limite de 5 joueurs brûlés par équipe).
- Il ne pourra alors, en aucun cas, participer aux compétitions officielles de l'équipe 2 (et 3) de son club.
- Cette règle ne s'applique pas :
 - Aux joueurs dont la classification est de 1.0 point et 1.5 points.
 - Aux joueuses sélectionnées en Equipe de France
- Toute participation non autorisée entraînera la perte de la rencontre concernée par pénalité.

Bonne pratique

- Pour toute difficulté (administrative, financière, sportive...) n'attendez pas que la commission vous fasse un rappel ou applique des sanctions, mais anticipez en adressant un mail d'explication.



BONNE
SAISON A
TOUTES ET
TOUS !



Basket-Ball